

CAMPUS

FRANCE

BÉNIN

Calendrier

Procédure "pré-consulaire acceptation papier"

Rentrée universitaire 2025

Cette procédure s'applique si :

- Vous avez reçu une acceptation d'un établissement d'enseignement supérieur français non connecté à la plateforme Etudes en France
- Vous avez obtenu une admission suite à votre candidature via Parcoursup ou Campus Art

Cette procédure est obligatoire avant la demande de visa.

Dès le 15 mai 2025

Soumettez votre dossier sur la plateforme "Etudes en France"

1. Connectez-vous sur la plateforme "Etudes en France"
2. Cliquez sur l'onglet "Je suis accepté"
3. Sélectionnez "Je finalise ma procédure" puis "Une acceptation reçue en dehors de l'application Etudes en France"
4. Cliquez sur "Ajouter"
5. Sélectionnez "Formation diplômante"
6. Au niveau de "Rechercher un établissement français", entrez les informations demandées et lancez la recherche.
7. Si aucun établissement ne correspond à la recherche, faites défiler la page vers le bas, saisissez le nom de l'établissement et enregistrez.
8. Continuez à remplir les informations et rédigez la lettre de motivation.
9. Enregistrez
10. Joignez l'attestation d'inscription ou de pré-inscription reçue de l'établissement.
11. Soumettez votre dossier en respectant le calendrier



Une seule soumission de dossier est autorisée par procédure.

* L'attestation d'inscription ou de préinscription doit obligatoirement mentionner le paiement total ou partiel des frais de scolarité, la date de rentrée, la date limite de rentrée tardive, le diplôme obtenu en fin de formation et les modalités de remboursement en cas de refus de VISA.

** Les dossier soumis en dehors de ces périodes ne seront pas traités et aucun remboursement des frais de gestion ne sera possible. Nous ne tenons pas compte des dates de rentrée tardives autorisées.



Calendrier Procédure "pré-consulaire acceptation papier" Rentrée universitaire 2025

Vous devez effectuer la procédure pré-consulaire auprès de Campus France Bénin avant de faire la demande de VISA , en respectant le calendrier et au minimum 1 mois avant la date de la rentrée.

Début de la procédure	ETABLISSEMENTS OU PROGRAMMES D'ETUDES	Date limite de soumission du dossier en ligne
15 mai 2025	Ecoles privées	1er juillet 2025
15 mai 2025	Etablissements membres de France Universités Programmes habilités par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) Programmes labellisés par la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) Admissions via Parcoursup ou Campus Art	1er octobre 2025

Ressources à consulter avant la procédure :



<https://franceuniversites.fr/>



<https://www.cge.asso.fr/>



<http://www.cdefi.fr/>



Guide du candidat